



Nouméa, le jeudi 24 avril 2014

Direction de l'Environnement de la Province Sud
 Bureau de l'Environnement Industriel et des Installations
 Classées pour la Protection de l'Environnement
 6 route des Artifices
 B.P 3718
 98846 NOUMEA CEDEX

A l'attention de

N/Réf HM/MB 2014-04-010

Objet : Réponses EMC suite au compte-rendu de visite d'inspection du 20 janvier 2014

Madame,

Vous trouverez dans le dossier relié nos réponses apportées à vos commentaires suite à votre inspection du 12 décembre 2013 : celles-ci sont récapitulées dans le tableur et les pièces justificatives y sont annexées.

Nous attirons votre attention sur le fait que certaines des réponses, environ 30%, sont toujours en cours car nous attendons le retour des personnes sollicitées.
 Nous vous enverrons dans un deuxième temps le complément de réponses.

Restant à votre disposition pour de plus amples informations, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Le Directeur

25 AVR. 2014

PROVINCE SUD Direction de l'environnement	ARRIVÉE LE							
	N° 13393							
	Dir.	CM Juri.	CM EDT	CM cyné.	SAF	SPPR	SCB	SAPA
AFFECTE						V		
COPIE								
OBSERVATIONS	22/04/14 → RSI (RSC)							

REPONSES EMC 1 ère PARTIE SUITE AUX COMMENTAIRES DE LA DENV DU 20/01/214

NATURE DU CONTRÔLE	DEMANDES DE L'INSPECTION	N° ANNEXE	REPONSES EMC 1ère partie du 23/04/2014
Procédure d'acceptation des déchets	Compléter la procédure d'acceptation des déchets ainsi que la liste des déchets acceptés	Annexe 1	Critères de non-conformité des dépôts
	Transmettre le registre de suivi des transformateurs de l'année 2013 accompagné des bordereaux d'analyses	Annexe 2	Registre de suivi des transformateurs 2013 accompagnés des bordereaux d'analyses
Evacuation des déchets non autorisés et/ou dangereux	Dans l'attente des travaux d'étanchéité des surfaces, stocker les transformateurs dans des conditions visant à éviter tout risque de pollution	Annexe 3	Les transformateurs réceptionnés sont stockés sur rétention sous abri (cf photo p1 de la procédure jointe) Procédure d'identification et traçabilité des transformateurs électriques
Filière d'élimination des filtres à huile	Rappel que l'élimination doit se faire auprès des sociétés autorisées	Annexe 4	Offre de prix Socadis pour le traitement des déchets dangereux dont les filtres issus de l'activité de maintenance avec mise en place des contenants en mars 2014 + Photos + Arrêté ICPE Socadis
	Vérifier l'étanchéité des bonbonnes de gaz de l'unité mobile de dépollution	Annexe 5	Rapport de contrôle de l'étanchéité des bonbonnes de récupération de gaz de climatisation des VHU
	Anticiper le choix de la filière d'élimination des bonbonnes de gaz réfrigérant	Annexe 6	Voir en annexe le mail de la société ROBEX
Quantité de batteries	Evaluer le nombre de batteries susceptibles d'être stockée dans les 2 bacs. Cette quantité ne doit pas excéder 150 batteries		Nous disposons de 2 bacs de stockage à batteries : 1 batterie type VL pèse environ 20kg et nos bacs pleins pèsent maximum 900kg soit 45 batteries par bac soit 90 batteries au total < 150.
Rétention de la presse	Réviser le planning et les modalités des opérations de contrôle et de maintenance des équipements susceptibles de générer des pollutions et pour lesquels la survenue d'une panne impacte de manière importante la gestion du site	Annexe 7	Mode opératoire "Entretien préventif de la presse paquets"
	Eliminer les déchets à proximité de la presse afin de la rendre accessible sur l'ensemble de sa périphérie et maintenir le lieu en état de propreté	Annexe 8	Rapport photos du nettoyage de la presse
Rétention distribution gazole	S'assurer de l'absence d'égouttures hors de la zone de rétention lors d'interventions sur la pompe de distribution	Annexe 9	Note de service à destination de l'ensemble du personnel
Etanchéité des surfaces	Supprimer au niveau de la pelle hydraulique, les fuites de liquide susceptibles de polluer	Annexe 10	Fiche et rapport d'intervention maintenance sur la PE 08 le 17/01/214
	Rétablir aux endroits endommagés, l'étanchéité et la structure de la dalle béton du dock des métaux non ferreux	Annexe 11	Photos de la réparation du bitume et facture de la réparation
Atelier de stockage des huiles neuves	Organiser le rangement du local de manière à ce que l'huile issue des transformateurs fuyards ne soit pas susceptible de s'écouler à l'extérieur du local		Les transformateurs sont stockés sur rétention sous abri (cf. Annexe n°3)
Plan d'actions installations électriques	Le réseau électrique situé à l'arrière des bureaux n'est pas enterré	Annexe 12	Rapport photos
Aménagement poste de découpe au chalumeau oxybutanique + consignes internes	Transmettre à l'inspection les justificatifs de conformité et/ou de contrôle des postes de découpe au chalumeau oxybutanique	Annexe 13	Les 2 certificats d'épreuve pour les deux cadres à oxygène C01 et C02 (date de mise en service 2006). Les 3 autres cadres à oxygène C03, C04 et C05 seront à contrôler en juillet 2014 (date de mise en service 2009).
Accessibilité secours	Rendre la citerne de gazole facilement accessible sur l'ensemble de ses faces	Annexe 14	Photos du nettoyage de la périphérie de la presse
Justificatifs de formation (premiers gestes incendie, sauveteur secouriste)	Fournir les justificatifs de formations suivants : premiers gestes incendie, sauveteur secouriste	Annexe 15	SST : Renouvellement du groupe 1 en décembre 2013 et formation initiale du groupe 2 en février 2014. Formation incendie en avril 2012 : 5 équipiers incendie 1ère intervention avec exercice incendie
Rapport Accident/Incident	Transmettre à l'inspection l'ensemble des rapports d'incident - accidents survenus au cours des années 2011 à 2013	Annexe 16	Bilans HSE 2011, 2012 et 2013
Réalisation et transmission des analyses d'eaux semestrielles	Transmettre à l'inspection les résultats des dernières analyses effectuées sur les effluents	Annexe 17	Rapports d'analyses eaux sortie de site de janvier 2014 (fréquence semestrielle)
Classement ICPE de l'atelier mécanique	Communiquer à l'inspection : la surface de travail de l'atelier, les activités exercées, le calendrier éventuel de mise en place d'une sous-traitance	Annexe 18	Le dock de maintenance représente une surface de 250 m2 (entrepôt et garage mécanique) avec une cour extérieure de 100 m2. Un devis a été validé avec le bureau d'étude CAPSE pour la réalisation d'un dossier de déclaration ICPE25/Q4/2014 A ce jour, le calendrier n'a pas été fixé pour la mise en place d'une sous-traitance.